



SNUipp-FSU Paris  
11 rue de Tourtille,  
75020 Paris  
01 44 62 70 01

---

Paris, le 11 juin 2020

à Monsieur le Directeur Académique des Services  
de l'Éducation Nationale,  
12 boulevard d'Indochine  
75019 Paris

## **Objet : Situation des directeurs et directrices d'école**

Monsieur le Directeur Académique,

Depuis des semaines, lors des diverses réunions, le SNUipp-FSU Paris interpelle l'Académie sur la santé des enseignant-es des écoles parisiennes qui se trouvent tiraillé-es entre l'obligation d'accueillir des élèves en appliquant un protocole intenable, l'absence de cadre clair du Ministère et les déclarations intempestives du Ministre dans la presse. Pire, depuis deux semaines, les enseignant-es font l'objet d'attaques inacceptables et de remise en cause de leur engagement, encore plus à Paris où le nombre d'élèves accueilli-es dans les écoles devient un enjeu des élections municipales.

Force est de constater que ces alertes ne sont pas prises en compte par l'Éducation nationale. De très nombreux-ses collègue-s directeur-trices d'école notamment sont en situation de grande souffrance au travail.

À l'initiative du SNUipp-FSU Paris, près de 200 directeur-trices d'écoles parisiennes ont signé une lettre ouverte pour dénoncer « *la pression intenable* » qui pèse sur leurs épaules actuellement et exprimer leur refus de voir perdurer une situation « *qui s'apparente de plus en plus à de la maltraitance institutionnelle* ».

Le SNUipp-FSU Paris tire donc une nouvelle fois la sonnette d'alarme ! La situation actuelle fragilise grandement la santé de nos collègue-s. Nous vous adressons en pièce jointe la lettre ouverte que nos collègue-s ont signée.

Enfin, nous tenons à vous informer de notre grand étonnement quant au contenu de la réponse envoyée par l'Académie à nos collègue-s ayant fait un signalement au CHSCT. Le passage sur la comparaison avec la situation des autres professions nous semble tout à fait hors de propos et donne l'impression d'une volonté de minimiser la souffrance au travail que peuvent ressentir un grand nombre de nos collègue-s. Le rôle de tout employeur, public ou privé, est de protéger ses salarié-es. Le fait que certain-es ne le fassent pas ne dédouane pas l'Académie de protéger ses agent-es !

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Dase en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Elisabeth Kutas  
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU Paris